
Programme de Formation

Aspect juridique de la location

Organisation

Début :

Fin :

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

- Professionnels de l'immobilier (location, gestion locative)
- Collaborateurs d'agences immobilières
- Chargés de patrimoine immobilier
- Personnes en reconversion vers les métiers de la location ou de la gestion
- Responsables syndic ou bailleurs institutionnels

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le cadre juridique des différentes formes de location immobilière.
- Comprendre les obligations légales liées à la location d'un bien.
- Identifier les spécificités selon le type de bail : habitation, meublé, professionnel, saisonnier, etc.
- Appliquer les obligations réglementaires (diagnostics, états des lieux, mentions contractuelles).

Description

1. Le cadre juridique général de la location
 - **Loi Hoguet** : obligations de l'agent immobilier en matière de location
 - **Les différents types de mandats** : simple, exclusif, de recherche
 - **Honoraires de location** : règles d'affichage, répartition locataire / bailleur
2. Les locations à usage d'habitation principale (résidence principale)
 - **Le cadre de la loi du 6 juillet 1989** : droits et devoirs bailleur / locataire
 - Bail **nu** : durée, préavis, loyer, dépôt de garantie
 - Bail **meublé** : différences majeures, durées spécifiques, inventaire, fiscalité
3. Les autres types de location
 - **Usage professionnel** : baux professionnels, durée, résiliation
 - **Usage commercial** : bail commercial, renouvellement, cession, indemnité
 - **Meublé de courte durée / touristique** :
 - Règles propres aux locations **saisonnnières**
 - Distinction avec la location meublée de longue durée
 - Déclarations obligatoires, autorisations (commune, copropriété)
 - **Autres locations spécifiques** : logements de fonction, colocation, résidence services
4. Obligations du bailleur et de l'agent immobilier
 - **Diagnostics techniques obligatoires** (DPE, plomb, électricité, gaz, amiante...)
 - **État des lieux** : méthode, formalisme, importance juridique
 - Dossier de location et pièces justificatives
 - Clauses essentielles à intégrer dans les baux





Prérequis

- Avoir des notions de base en immobilier (vente, location, patrimoine).
- Une expérience de terrain est un atout mais **non obligatoire**.



Modalités pédagogiques

ateliers pratiques et exercices de mise en application



Moyens et supports pédagogiques

Un support de cours par stagiaire.



Modalités d'évaluation et de suivi

- Quiz de positionnement en début de session
- Études de cas et mises en situation
- Évaluation finale par QCM + correction collective
- Attestation de formation délivrée à l'issue de la journée



Informations sur l'admission

Informations sur la formation en présentielle

- **Lieu** : les stagiaires suivront la formation dans nos locaux (2 avenue Leonard de Vinci, 63000 Clermont- Ferrand
- **Horaires** : 9h -12 h 30// 13h 30- 17 h avec pauses.
- **Interactivité** : échanges directs avec le formateur, travaux pratiques, questions-réponses.
- **Supports** : documents papier ou numériques remis aux participants.
- **Matériel** : chaque stagiaire dispose d'un poste informatique.



Informations sur l'accessibilité

Etablissement ERP

Accessibilité aux personnes en situation de Handicap